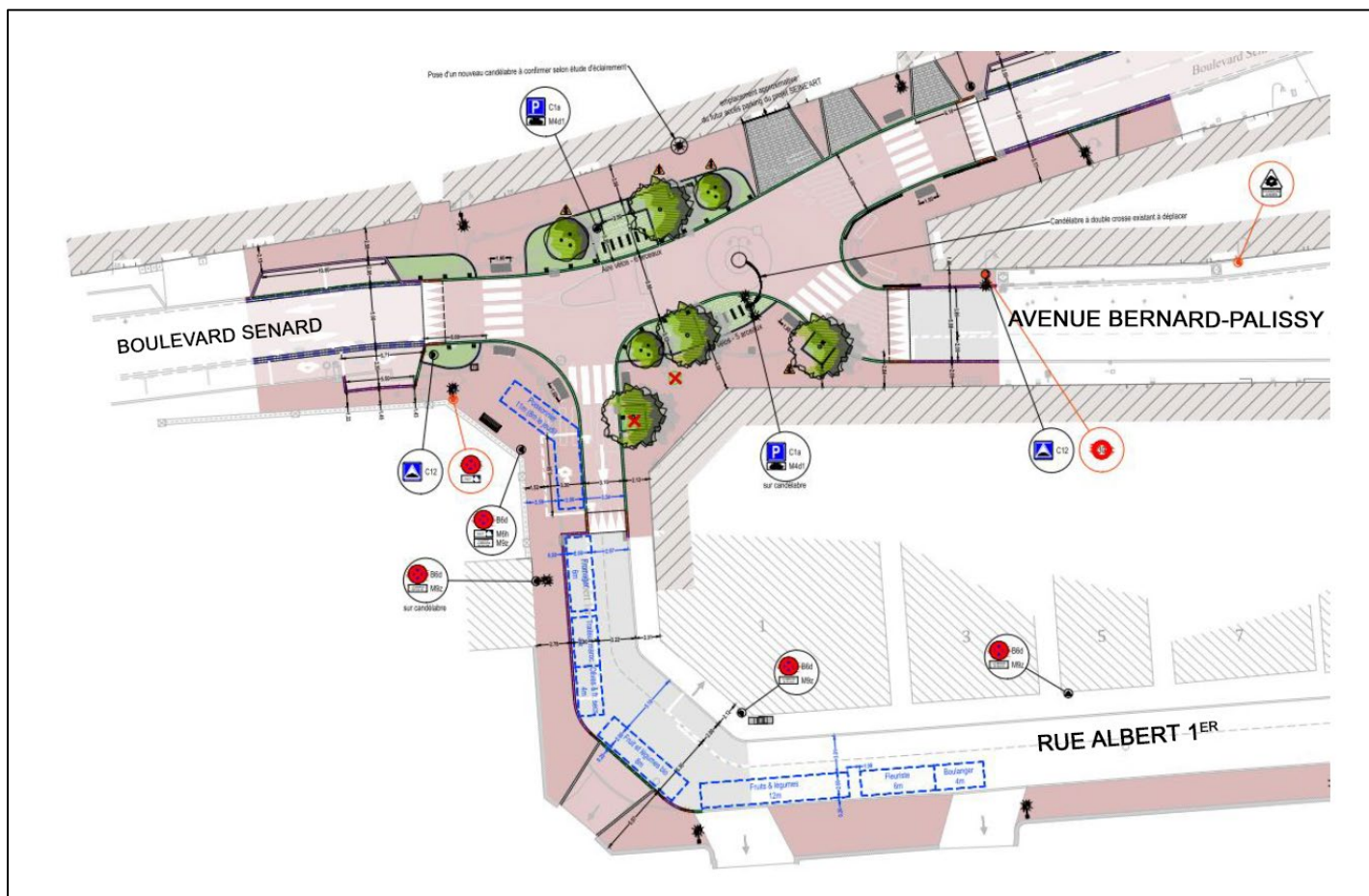


Janvier 2025

## AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR BOULEVARD SENARD, AVENUE BERNARD-PALISSY ET RUE ALBERT 1<sup>ER</sup>



Projet d'aménagement non contractuel.

La Ville engage **du 13 janvier au 18 avril 2025** des travaux d'aménagement du carrefour formé par le boulevard Senard, l'avenue Bernard Palissy et la rue Albert 1<sup>er</sup>.

Ces travaux consistent à aménager ces voies de manière à **réduire la vitesse** des véhicules et à accueillir le déplacement futur du marché des Milons.

La circulation des véhicules automobiles sera ponctuellement modifiée, selon le planning suivant des travaux :

### **PHASE 0 du 13 au 15 janvier**

#### **Travaux préparatoires :**

- Installation du chantier
- Démolition de l'îlot central en pavés et pose d'un enrobé provisoire sur le boulevard Senard.

### **PHASE 1 du 16 au 31 janvier**

#### **Travaux d'aménagement du trottoir rue Albert 1<sup>er</sup> :**

- Démolition des revêtements du trottoir
- Création des divers réseaux (électricité et eau potable)

Durant cette phase, la circulation automobile sera maintenue dans les deux sens de circulation boulevard Senard (entre le pont Senard et l'avenue des Pâtures) et l'avenue Bernard-Palissy (entre l'avenue de l'Aqueduc et le boulevard Senard).

### **PHASE 2 du 3 février au 14 avril**

#### **Travaux d'aménagement des trottoirs boulevard Senard, avenue Bernard-Palissy et rue Albert 1<sup>er</sup> :**

- Démolition des revêtements des trottoirs et des bordures
- Réalisation des travaux d'assainissement
- Pose des nouvelles bordures
- Pose des pavés des entrées charretières
- Réalisation des fosses d'arbres
- Modification du réseau d'éclairage public
- Réalisation des enrobés des trottoirs

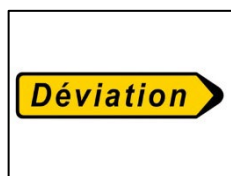
Durant cette phase, la circulation automobile sera modifiée en fonction des besoins du chantier boulevard Senard et avenue Bernard-Palissy (entre l'avenue de l'Aqueduc et le boulevard Senard).

### PHASE 3 du 15 au mercredi 18 avril

Travaux d'enrobés de chaussée et marquages au sol boulevard Senard, avenue Bernard-Palissy, rue Albert 1<sup>er</sup>



Du 15 au 18 avril entre 8h et 17h la circulation des véhicules automobiles sera interdite boulevard Senard (entre le pont Senard et l'avenue des Pâtures)



Une déviation sera mise en place par l'avenue des Pâtures, le boulevard Jules-Peltier et l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.



Le stationnement des véhicules automobiles sera interdit et déclaré gênant sur l'ensemble des places de stationnement situées dans le périmètre du chantier.

Pour garantir à nos prestataires les meilleures conditions de travail et pour ne pas accroître la durée de leur intervention, **nous vous remercions de bien vouloir respecter les dispositions de stationnement et de circulation** qui seront indiquées dans les arrêtés affichés sur site ainsi que sur la signalétique de chantier.

Les Services techniques restent à votre disposition au 01 47 71 54 26 pour tout complément d'information sur les travaux.

